

ACTUALITÉ DROIT SOCIAL

Cabinet BOUABDELLI-VASSEUR - Mai 2022

CARACTÈRE DISCIPLINAIRE D'UN LICENCIEMENT

Le caractère disciplinaire d'un licenciement résulte des motifs invoqués dans la lettre de licenciement. Ainsi, seule la lettre de licenciement permet de fixer les limites du litige portant sur ce licenciement.



CASS. SOC. 9 MARS 2022, N°20-17.005

LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE

Le délai restreint pour appliquer la procédure de licenciement ne s'applique pas lorsque le salarié est absent au moment où l'employeur a connaissance des faits. L'absence du salarié permet donc de différer l'engagement de la procédure de licenciement pour faute grave et n'a pas d'autres incidences sur celle-ci.



CASS. SOC. 9 MARS 2022, N°20-20.872

MOTIFS DE LICENCIEMENT

Il est tout à fait possible d'invoquer plusieurs motifs de rupture inhérents au salarié, dès lors qu'ils procèdent de faits distincts et à condition de respecter les règles applicables à chaque cause de licenciement.



CASS. SOC. 21 AVRIL 2022, N°20-14.408

LICENCIEMENT & LINKEDIN

Le profil LinkedIn d'un salarié peut être l'une des pièces versées au débat parmi les autres.



CASS. SOC. 30 MARS 2022, N°20-21.665

LICENCIEMENT & PROPOS SEXISTES

Le licenciement d'un animateur de télévision en raison de propos sexistes ne constitue pas une atteinte excessive à sa liberté d'expression pour peu que la mesure soit adéquate, proportionnelle, nécessaire et pourvue d'un but légitime.



CASS. SOC. 20 AVRIL 2022, N°20-10.852

LICENCIEMENT & BARÈME MACRON

L'appréciation au cas par cas d'un licenciement est écartée. Le barème Macron doit être appliqué par les juridictions. Les entreprises peuvent donc se baser sur les dispositions du Code du Travail pour connaître les risques encourus en cas de contentieux.



CASS. SOC. 11 MAI 2022, N°20-21.665 & N°21-15.247

ACTUALITÉ DROIT SOCIAL

Cabinet BOUABDELLI-VASSEUR - Mai 2022

LE LANCEUR D'ALERTE

Le lanceur d'alerte bénéficie d'une nouvelle définition et d'une protection renouvelée qui est notamment élargie à d'autres personnes. La procédure de signalement est également modifiée.



LOI N°2022-401 DU 21 MARS 2022

LA BDESE

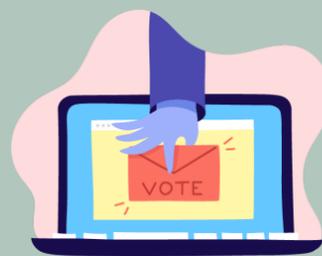
La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) centralise des informations confidentielles sur la vie de l'entreprise. Son régime change avec ce nouveau décret et les obligations varient en fonction de l'effectif de l'entreprise.



DÉCRET N°2022-678 DU 26 AVRIL 2022

LE VOTE ÉLECTRONIQUE AUX ÉLECTIONS DU CSE

Les conditions d'ancienneté pour être électeur ou éligible sont appréciées à la date du premier jour du scrutin même si le vote se déroule sur plusieurs journées. Egalement, seul le juge a accès à la liste d'émargement après la clôture du scrutin.



CASS. SOC. 23 MARS 2022, N°20-20.047

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE SECTION SYNDICALE

La désignation d'un représentant de section syndicale (RSS) s'effectue au niveau des établissements ou au niveau de l'entreprise. Il n'est pas possible de désigner un RSS aux deux niveaux.



CASS. SOC. 6 AVRIL 2022, N°20-22.671

RAPPEL DE SALAIRE & CHARGE DE LA PREUVE

Pour ne pas verser la rémunération, l'employeur doit prouver que le salarié a refusé d'exécuter son travail ou qu'il ne se tenait pas à sa disposition.



CASS. SOC. 11 MAI 2022, N°20-18.372